Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées
29, Rue des Béziers
35310 Bréal-sous-Montfort

À Plestan, le 3 Novembre 2025

À tous les présidents de clubs,

Objet : Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées.

Assemblée Générale Ordinaire

Le 29 Novembre 2025 à 9h30 à l'agence du Crédit Agricole de Broons, 8 Place du Docteur Laurent 22250, Broons

Ordre du jour :

1° Rapport Moral du Président sur la saison 2024-2025
2° Rapport Financier 2024-2025
3° Vote des budgets prévisionnels 2025-2026
4° Présentation du Projet de Ligue 2024-2028
5° Actualités Fédérales présentées par Benjamin LURON
6° Questions Diverses

Je vous rappelle que seuls les clubs affiliés, au moins 8 jours avant l'AG pourront y assister. D'autre part, les représentants des clubs devront être munis de leur passeport sportif à jour.

La présence d'au moins un quart des membres représentant le quart des voix doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérée.

En cas de quorum non atteint, une deuxième Assemblée Générale Ordinaire sera organisée le même jour, à 11h30 au Crédit Agricole de Broons.

Si vous ne pouvez être présent(e), nous vous invitons à transmettre un pouvoir à l'un des membres afin qu'il puisse voter en votre nom.
Vous trouverez ci-joint le modèle de pouvoir à compléter pour vous faire représenter.

Nous comptons sur votre présence et votre participation active.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

Le Président
TEULON-NOUAILLES Jérémy